COURRIER RAR A NOTIFIER AU MEDECIN TRAITANT CONCERNANT LE REFUS DE TOUT APPEL TELEPHONIQUE FAISANT LA PROMOTION DU VACCIN CONTRE LA COVID-19

Mr / Mme…………………..

[Adresse]

Docteur …………………………………

[Adresse]

[Lieu], Le [date]

Par lettre RAR

Cher Docteur,

Je vous informe par la présente que je ne souhaite recevoir un quelconque appel téléphonique de votre part, de la part de votre secrétariat ou de toute autre personne mandatée pour la promotion du vaccin contre la COVID-19.

En effet, tout appel téléphonique faisant la promotion du vaccin contre la COVID-19 sera considéré pour ma part comme du harcèlement téléphonique, lequel est expressément puni par l’article 222-16 du Code pénal et sanctionné par un an d’emprisonnement et 15 000 euros d’amende.

Ainsi, je considère les appels téléphoniques de votre part ou en provenance de tout organisme mandaté à cet effet et m’incitant à recevoir le vaccin contre la COVID-19, comme des appels malveillants qui portent atteinte à ma liberté de consentir de façon libre et éclairée et sont susceptibles d’avoir des conséquences profondément nuisibles sur ma santé physique et mentale.

Par ailleurs, je considère ces appels comme constituant une promotion illégale de nature à favoriser la mise sur le marché de médicaments remboursés par la sécurité sociale mais payés au fabriquant dudit produit, en utilisant les impôts du contribuable. Faits susceptibles de faire l’objet des sanctions énoncées aux articles L.5422-3 et suivants du Code de la santé publique, à savoir un an d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende.

Je vous remercie, Cher Docteur, de prendre bonne note de la présente et vous en souhaite bonne réception.

Signature :